

Politique d'innovation

Leader mondial grâce à la recherche et le développement

Le pouvoir d'innovation pour un pays limité en matières premières comme la Suisse représente un élément important pour l'économie et est un gage de prospérité et d'emplois. Afin de maintenir la Suisse en tant que pôle et place d'innovation, le PLR compte bien défendre ces acquis, tout en y apportant des améliorations de manière ciblée – par amour de la Suisse.

1. Situation initiale

L'innovation est un facteur clé de la compétitivité de notre économie. Elle est donc centrale pour la prospérité et l'emploi en Suisse. Seuls ceux qui développent des produits innovants peuvent réussir face à la concurrence mondiale. Seule une économie compétitive crée des places de travail et permet ainsi de maintenir le niveau de prospérité actuel.

Afin de maintenir sa position en tant que pôle économique, la Suisse doit continuer à faire partie des leaders en matière de recherche et de développement et doit créer de la valeur par son savoir-faire. Le PLR veut que notre pays s'impose également à l'avenir comme un des pôles en matière de pouvoir d'innovation.

Pour y arriver il faut, *premièrement*, préserver nos conditions cadres favorables et même les améliorer. Pour le PLR, il est essentiel que la liberté de la recherche soit garantie et que l'Etat n'exerce pas une politique économique structurelle. L'essence de l'innovation réside dans une société libre, dans laquelle la performance est récompensée et l'initiative entrepreneuriale n'est pas freinée par une bureaucratie étatique envahissante. Une économie innovante dispose de systèmes perméables dans la société, dans la formation et dans le marché du travail, ce qui crée des possibilités de promotion pour les talents et permet également les échanges entre différentes branches et différentes professions.

Dans une économie de ce type, le professeur de chirurgie n'a aucune hésitation à solliciter un mécanicien afin de développer ensemble une prothèse de hanches de haute qualité, qui est à la pointe en comparaison mondiale. La liberté, la perméabilité, la récompense de l'initiative et le goût du risque sont les bases principales pour un potentiel de développement. La combinaison de ces éléments laissera libre cours à l'innovation et permettra de garantir la prospérité. De cette manière, il est possible de créer des chances et des perspectives d'avenir pour les jeunes.

Deuxièmement, la qualité élevée des instituts de recherche publics (EPF, universités, HES) et privés représentent un élément central pour l'encouragement à l'innovation. Les EPF, les universités et les hautes écoles spécialisées (HES) couvrent un large éventail de la recherche fondamentale jusqu'à la recherche appliquée et son développement. Ces instituts sont tous à la pointe en matière de création de nouveaux savoirs. Le système de formation dual doit être maintenu afin d'assurer la présence à la fois de jeunes chercheurs mais également des jeunes qui se chargent de la mise en œuvre.

Troisièmement, une étroite mise en réseau entre les hautes écoles et le monde économique est indispensable afin de pouvoir traduire les connaissances issues de la recherche en produits commercialisables. C'est la raison pour laquelle le PLR exige la création rapide d'un Parc d'Innovation National, afin d'améliorer l'échange entre recherche et économie et de rendre la Suisse attractive pour les départements de recherche et développement des entreprises internationales.

Quatrièmement, le PLR veut promouvoir des mesures fiscales et la création d'un fonds d'innovations privé qui encourage des innovations ciblées. Ce n'est pas le devoir de l'Etat d'effectuer une politique économique structurelle et de cibler les technologies à encourager, cela incombe aux entreprises et à la recherche. La

Suisse doit maintenir sa logique actuelle avec une part de financement privé élevée pour la recherche et le développement, à savoir 70-75%. Ainsi, le financement de la recherche est indépendant de toute influence politique et à l'abri d'éventuelles coupes budgétaires.

2. Maintenir et améliorer les conditions-cadres

L'Etat ne doit pas pratiquer une politique économique structurelle, mais garantir des conditions cadres optimales. Il s'agit notamment de: la garantie de la liberté de la recherche ; un système d'éducation de haute qualité, basé sur le système dual et orienté sur la pratique ; un marché du travail libéral ; une fiscalité attractive et compétitive au niveau international ; une administration efficace et non bureaucratique ; des marchés ouverts, qui permettent le libre-échange avec autant de pays que possible; assurer une compétitivité efficace et favoriser la libre circulation avec l'UE ; une infrastructure moderne ; la protection de la propriété intellectuelle, une politique environnementale efficace, qui fixe les objectifs, mais laisse le choix aux entreprises sur les moyens de les atteindre ; un financement stable et suffisant pour le secteur FRI (Formation, Recherche et Innovation) ainsi qu'une distribution compétitive des fonds pour la recherche.

Les grandes entreprises, mais aussi les PME, sont le moteur de l'innovation en Suisse. L'encouragement d'une innovation efficace passe par le maintien et la création de bonnes conditions-cadres. Des procédures bureaucratiques simples, et toujours plus simplifiées, garantissent la pérennité de nos entreprises et donc le développement de l'économie et de l'innovation en Suisse.

En résumé, la politique suisse doit anticiper le développement de tous ces domaines et prendre les bonnes décisions. En tant que petit pays, nous ne pouvons tirer notre épingle du jeu qu'en prenant un temps d'avance sur la concurrence et en s'imposant comme le choix le plus *simple* dans tous les domaines pour les entreprises.

Le PLR. Les Libéraux-Radicaux exige :

- **Exigence 1 : créer et maintenir des conditions-cadres favorables à notre économie.**

3. Promouvoir un environnement favorable à la recherche

La recherche est la base de nombreuses innovations. Par conséquent, un environnement favorable à la recherche, avec des instituts de recherche de haute qualité, est important pour le développement de l'innovation en Suisse. Il est donc impératif de maintenir la liberté de la recherche. L'indépendance des universités doit s'appliquer non seulement à des investisseurs privés, mais aussi à son bailleur de fonds principal : l'État. La Confédération et les cantons sont chargés du financement nécessaire aux secteurs FRI, ils encouragent donc en particulier la recherche fondamentale.

A l'avenir, les instituts suisses de recherche publiques (EPF, universités et HES) et privés doivent maintenir leur place parmi l'élite mondiale, grâce à une qualité exceptionnelle de l'enseignement et de la recherche. Cela passe notamment par l'ouverture aux nouvelles technologies, telles que la nanotechnologie et le génie génétique. Les moratoires politiques sont contreproductifs car ils freinent la recherche, bloquent les innovations et instaurent des barrières au savoir.

La participation de la Suisse aux programmes européens de recherche doit être poursuivie, et sa coopération avec d'autres pays dans le domaine de la recherche doit être élargie, afin d'assurer l'accès à des connaissances spécialisées. En outre, les échanges d'étudiants et les programmes de formation visant à promouvoir la mise en réseau de jeunes chercheurs doivent être poursuivis.

Un environnement favorable à la recherche est l'une des conditions de base pour garantir un haut niveau de production de l'innovation, qui se traduit par des demandes de brevet ou par la publication de travaux de recherche. Selon le «Global Innovation Index» 2012, la Suisse est le premier pôle mondial d'innovation

– elle doit le rester à l'avenir. Afin de renforcer l'image de la Suisse comme centre de recherche de haut niveau, les performances d'innovation, de recherche et de développement réalisées dans notre pays doivent être mieux communiquées à l'étranger. Des études scientifiques ont montré que la capacité d'innovation d'une entreprise a un impact positif sur l'image, la satisfaction client et la réussite de celle-ci. Selon l'étude «Swissness Worldwide»¹, le Japon, l'Allemagne et les Etats-Unis sont des pionniers en matière d'innovation. En revanche, les entreprises, les produits et les prestations de service suisses sont connus pour leur qualité, aussi bien à l'intérieur du pays qu'à l'étranger, mais pas pour leur inventivité. Cela doit changer.

Le PLR. Les Libéraux-Radicaux exige :

- **Exigence 2 : maintenir des conditions-cadres favorables à la recherche, au lieu d'introduire des moratoires politiques.**
- **Exigence 3 : garantir la liberté de la recherche – La politique ne doit pas intervenir dans les décisions prises par les instituts de recherche.**
- **Exigence 4 : les performances d'innovation, de recherche et développement réalisées en Suisse doivent être mieux communiquées à l'étranger.**

4. Mise en réseau de l'économie et de la recherche

Des instituts de recherche et des résultats exceptionnels ne suffisent pas à eux-seuls pour la création d'innovations : le savoir doit ultérieurement être traduit dans des produits commercialisables. Dans ce domaine, la Suisse perd du terrain au niveau international. C'est la raison pour laquelle, dans leur formation, les étudiants doivent être sensibilisés au transfert du savoir et être formés aux compétences de gestion. A cet égard, les plans d'étude des hautes écoles doivent être adaptés.

La création de nouvelles entreprises sous forme de Startups n'est pas toujours la meilleure solution pour la transformation d'innovations en produits commercialisables. Il est souvent plus efficace d'intégrer les innovations dans des entreprises existantes. L'échange de savoirs lors de projets d'innovation entre des instituts de recherche publics et les centres de développement de l'économie privée doit être mieux coordonné et suffisamment orienté vers le paysage des PME. Plus de 95% des entreprises suisses emploient moins de 50 collaborateurs. Elles veulent toutefois – comme les grandes sociétés – prendre part au progrès à travers le savoir. A maintes reprises, les PME sont confrontées au risque que les tâches quotidiennes prédominent et que le développement systématique du produit passe à la trappe. En règle générale, elles ne possèdent pas de service propre à la recherche.

Les chaires financées par le privé pourraient faire office de soutien pour une meilleure mise en réseau entre l'économie et la recherche et pour garantir l'orientation pratique. La transparence de tels investissements et le maintien de la liberté de recherche doivent y être préservés. Dans les hautes écoles, les projets de recherche appliquée en collaboration avec l'économie doivent être accompagnés d'une formation de base élevée en comparaison internationale.

Le besoin d'optimisation demeure dans la collaboration entre la commission pour la technologie et l'innovation (CTI) et le fonds national suisse (FNS) : celle-ci doit être mieux coordonnée afin de combler les lacunes, d'éviter les ambiguïtés et d'améliorer la relation entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée.

A l'aide d'un Parc d'Innovation National, l'échange entre la recherche et l'économie peut être amélioré et le caractère attrayant de la Suisse peut être rehaussé auprès des départements Recherche et Développement (R&D) des entreprises internationales. La place économique et d'innovations suisse

¹ HSG & htp St.Gallen (2010)

profitera de cela dans son ensemble. Actuellement, des emplacements pour le projet d'un Parc d'Innovation National sont évalués.

Le PLR. Les Libéraux-Radicaux exige :

- **Exigence 5 : intégrer des modules de gestion dans les plans d'étude de hautes écoles et favoriser une pensée entrepreneuriale.**
- **Exigence 6 : le partage du savoir entre les instituts de recherche et l'économie privée doit être plus orienté en faveur des PME.**
- **Exigence 7 : les hautes écoles se donnent des conditions-cadre claires pour plus de chaires financées par le privé.**
- **Exigence 8 : mieux coordonner la collaboration entre la CTI et le FNS.**
- **Exigence 9 : réaliser un Parc d'Innovation rapidement et proche de l'économie**

5. Attrait pour la recherche et le développement

Le PLR exige des attraits fiscaux dans les domaines de la recherche et du développement afin d'augmenter le pouvoir d'innovation des entreprises. Il y a urgence en Suisse. A la différence de beaucoup d'autres pays, nous ne connaissons pas d'allègements fiscaux dans ce domaine, alors que la concurrence internationale est de plus en plus marquée pour attirer des entrepreneurs internationaux dans le domaine de la recherche et du développement.

L'avantage des attraits fiscaux est évident : la recherche orientée au marché - en particuliers pour les PME – sera encouragée et toutes les activités liées à la recherche dans les entreprises pourront bénéficier d'attraits financiers.

Il semble pertinent de recourir à une imposition privilégiée des rendements et des bénéfices en capital issus de la recherche et du développement. Ces mesures sont actuellement au cœur des discussions dans le cadre de la réforme des entreprises III sous la forme d'IP-Box ou de boxes d'innovations. Un tel projet de « boîtes fiscales » – qui est déjà en place dans certains pays voisins - constitue une solution de remplacement pour l'imposition privilégiée à laquelle sont soumis les revenus étrangers des sociétés de holding dans les cantons. Ce statut fiscal spécial subit actuellement une forte pression.

Comme mesures supplémentaires en matière fiscale, le PLR exige la suppression du droit de timbre d'émission afin d'éviter que de jeunes entrepreneurs n'aient pas les liquidités nécessaires, à un moment donné.

Un domaine de recherche qui a particulièrement souffert ces dernières années est la recherche clinique : durant ces dix dernières années, le nombre d'études effectuées dans les hôpitaux suisses a diminué de 40%. Les conditions cadres pour la recherche clinique doivent être améliorées en conséquence, afin que les patients en Suisse puissent bénéficier de l'évolution de la recherche mondiale déjà lors de la phase expérimentale. Cela implique un renforcement des investissements pour la formation des chercheurs cliniques et des incitations à la recherche, comme dans l'UE ou aux USA, qui facilitent le développement de médicaments pour enfants ou pour des maladies rares.

Le PLR. Les Libéraux-Radicaux exige :

- **Exigence 10 : imposition privilégiée des bénéfices issus de la recherche et du développement avec un système de boxes d'innovation.**
- **Exigence 11: suppression du droit de timbre d'émission.**
- **Exigence 12 : Renforcer la Suisse en tant que pôle de la recherche clinique.**

6. Fond pour les jeunes entrepreneurs et encouragement de la mise en réseau des Startups

Les entreprises déjà établies en Suisse sont importantes pour la commercialisation et le développement de l'innovation. Mais les Startups apportent également une importante contribution, qui doit être encouragée. En ce qui concerne les jeunes entrepreneurs, il faut améliorer la disponibilité du capital, qui est en dessous de la moyenne par rapport à l'étranger. C'est notamment dans la phase de démarrage (early stage) que les jeunes entreprises ont des difficultés à pourvoir leurs besoins d'argent qui se situent entre 2 et 5 millions. En Suisse, il n'existe qu'une douzaine d'intermédiaire financiers spécialisés dans le capital risque. Les jeunes entrepreneurs perdent par conséquent énormément de temps dans la recherche des fonds, ce qui les empêche de positionner leur produit sur le marché rapidement. Le PLR propose la création d'un fond d'innovation alimenté par des fonds privés. Ainsi la mise en réseau de financiers (Business Angels) et de capitaux risques (Venture Capitale) et la coordination (Matching) entre les projets et le capital deviendraient possibles.

Le PLR. Les Libéraux-Radicaux exige :

- ***Exigence 13: mise en place d'un fond d'innovation alimenté par des fonds privés.***